

**Aide-mémoire du Président pour la deuxième réunion du
Groupe de travail I (GT I) du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI
Mardi 29 janvier 2008
Vic Heard, Président**

Examen et suivi, par la Direction, des progrès faits en matière de réalisations attendues (Mesures à effet immédiat)

- 1) Les Membres ont apprécié le résumé des réalisations attendues élaboré par la Direction mais ils ont estimé qu'ils devaient mieux cerner les relations entre ces réalisations et le Programme de travail du GT I. Ils ont demandé à la Direction et au secrétariat d'élaborer un tableau ou une matrice récapitulant les stratégies et études qui seraient fournies par la Direction, avec indication des dates de la fourniture de celles-ci en relation avec le propre travail du Groupe et les engagements concernant les réalisations attendues. Il importait que ce tableau ou cette matrice indique également l'interface avec les activités des autres groupes de travail. La Direction et le secrétariat du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI ont été invités à élaborer ce tableau en vue de son examen par le Groupe de travail à sa réunion du 19 février.

Examen préliminaire des thèmes prioritaires et de l'établissement des priorités

- 2) **Critères proposés dans l'EEI pour l'établissement des priorités – thèmes et programmes**
(Premier aide-mémoire, paragraphes 17 à 19 et 76) (EEI, paragraphes 1202, 1204 et 1205)

- a) Sans parvenir à des jugements définitifs, les Membres ont néanmoins généralement conclu que les critères étaient moins utiles pour décider des thèmes qu'ils ne l'étaient pour l'examen des programmes et qu'il faudrait d'abord concevoir les idées, puis soulever quelques questions essentielles ou appliquer des critères lors de leur examen. Il était naturellement important que les thèmes relèvent du mandat de la FAO. Les participants avaient la ferme conviction que le principal critère à prendre en compte était celui des besoins des Membres. Les thèmes ne couvriraient pas l'ensemble des activités de la FAO, mais seulement certaines d'entre elles. En ce qui concerne les autres critères proposés par l'EEI, on a estimé que:
 - i) l'expérience et les avantages comparatifs de l'Organisation étaient importants, mais que parfois, si un besoin prioritaire important des Membres n'était pas satisfait, la FAO devait alors construire ou reconstruire son avantage comparatif et remédier aux problèmes qui avaient abouti au mauvais résultat précédent;
 - ii) les donateurs de contributions volontaires étaient Membres de la FAO et que, par conséquent, leurs intérêts étaient pris en compte, au même titre que ceux des autres Membres. Les thèmes seraient des points essentiels pour les ressources du Programme ordinaire mais pouvaient également offrir un outil de communication et un moyen de mobiliser des financements extrabudgétaires supplémentaires. Les avantages du financement commun ou non affecté, par rapport au financement lié à des projets particuliers, ont été notés. Le financement extrabudgétaire devrait appuyer le Programme ordinaire, et non l'inverse.
 - iii) le concept du potentiel de partenariat devait être encore affiné, même s'il était évident que la FAO pouvait être plus efficace lorsqu'elle travaillait en collaboration avec d'autres instances.
- b) Des considérations analogues s'appliquaient à l'emploi de critères pour la décision relative aux programmes, mais ce niveau plus détaillé nécessitait une plus grande rigueur et la Direction

devrait faire rapport sur l'emploi de ces critères lors de l'élaboration de sa proposition de Plan à moyen terme et de Programme de travail et budget.

- c) **Relations entre les priorités nationales et régionales et les priorités mondiales de la FAO** (rôle des Conférences régionales et du PCT) (Premier aide-mémoire, paragraphes 22 et 23; EEI, paragraphes 1200 et 1201).

Il était certain que les priorités mondiales de la FAO devaient refléter les besoins d'un grand nombre de ses Membres et que les besoins nationaux et régionaux d'une part et la réponse mondiale d'autre part constituaient véritablement un ensemble cohérent. Par conséquent, les recommandations de l'EEI n'étaient pas dénuées de fondement et l'analyse plus approfondie, menée dans les perspectives nationales et régionales, devait être renforcée au sein de la FAO. En outre, les points ci-après ont été examinés:

- i) On ne savait pas dans quelle mesure l'élaboration des Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme se déroulait de manière satisfaisante et dans quelle mesure ils fourniraient concrètement des informations qui pourraient être transmises au niveau supérieur pour brosser un tableau composite des besoins nationaux;
 - ii) Certaines régions étaient extrêmement hétérogènes et, s'il y avait bien des besoins sous-régionaux, on pouvait plus difficilement parler de besoins régionaux; d'autres régions avaient une forte uniformité des besoins communs et en Afrique, ceux-ci avaient été indiqués dans le PDDAA. À l'heure actuelle, les Conférences régionales n'étaient pas organisées de manière à faciliter concrètement l'identification des besoins régionaux;
 - iii) Les questions régionales pouvaient être importantes, mais l'essentiel de l'appui technique de la FAO devrait demeurer au niveau national.
- d) **Message 5 de l'EEI – Pertinence et efficacité futures de la FAO** (Premier aide-mémoire, paragraphes 34 à 37; EEI, paragraphes 15 à 18)

Bien qu'elles ne fassent pas l'objet d'un point séparé, la pertinence et l'efficacité de la FAO étaient au premier plan dans les débats relatifs à d'autres points de l'ordre du jour. Le Message de l'EEI contenait des points essentiels. La création d'emplois et de revenus ruraux était importante, de même que l'augmentation de la production, notamment vivrière, ainsi que l'avait indiqué l'EEI. Cependant, il était important de savoir comment les augmentations de la production devraient être obtenues et quel devrait être le rôle de la FAO à cet égard. Certains Membres ont estimé que l'EEI n'avait pas donné suffisamment d'importance à la contribution que la FAO devait apporter en matière de transfert de technologies améliorées pour la production. Ils n'ont pas souscrit à l'opinion de l'EEI selon laquelle il serait préférable que cet aspect soit traité principalement par d'autres instances et les avantages comparatifs de la FAO résidaient surtout dans les activités en faveur de l'instauration d'un contexte propice à la production, notamment un environnement général de gestion des connaissances. Il a été souligné que la FAO continuait également à jouer un rôle important dans des activités telles que la mise en place d'Écoles pratiques d'agriculture. La nécessité de développer des systèmes d'agriculture a également été soulignée.

- 3) **Identification de priorités et de thèmes** (Premier aide-mémoire, paragraphe 17; EEI, paragraphes 1202 et 1203)

Il y a eu un examen approfondi des questions importantes qui devraient être prises en compte dans

les Thèmes. Il a été noté que les Thèmes se situaient au-dessus des programmes et au-dessous des Objectifs du Cadre stratégique des États Membres dans la hiérarchie de la logique de satisfaction des besoins des Membres. Ils ne devraient donc pas simplement reprendre les Objectifs; ils devraient les préciser et leur apporter un appui équilibré. Il a également été noté qu'ils pourraient concerner plusieurs Objectifs. De même, ils ne devraient pas reprendre les Programmes qui contribueront aux thèmes. Une bonne trentaine d'idées ont été présentées par les Membres, la plupart liées les unes aux autres. Le Président a pris note de ces idées et sur la base de celles-ci, il présentera des propositions à examiner à la prochaine réunion, compte tenu du fait que les thèmes devraient être à la fois ciblés et d'envergure et qu'ils devraient être limités en nombre, faute de quoi, ils cesseront d'exprimer des priorités ou d'être ciblés. Ils ne devraient pas décrire la totalité des travaux de la FAO mais devraient aider à cibler les efforts et l'image de l'Organisation et pourraient mobiliser des ressources supplémentaires.

- 4) **Examen plus approfondi des Objectifs des Membres du Cadre stratégique:** La Direction a présenté une brève étude d'approfondissement de ces questions. Les Membres ont demandé à la Direction de formuler un avant-projet à examiner lors d'une future réunion en mars (selon le calendrier). Il a été noté que le libellé actuel des Objectifs avait été soigneusement négocié et qu'il faudrait être prudent si l'on y apportait des modifications. En outre, les considérations supplémentaires ci-après ont été formulées:
- a) Le rôle éventuel d'un préambule aux Objectifs reflétant: la nécessité d'une action collective efficace, l'importance des changements climatiques, l'importance du développement et les OMD, en particulier l'importance de considérations liées à la parité hommes-femmes et aux besoins des enfants (même s'il était évident qu'il y avait une répartition des travaux au sein du système des Nations Unies et que la FAO ne traiterait pas tous les OMD sur un même plan);
 - b) La question de savoir si le concept de l'accès à une alimentation adéquate figurant dans l'Objectif 1 devait être étoffé. Certains Membres ont également estimé, compte tenu du lien étroit entre l'alimentation adéquate et la nutrition et la pauvreté, que cet Objectif pourrait être rapproché de l'OMD 1;
 - c) Les incidences des changements climatiques dans les Objectifs ainsi que dans le préambule;
 - d) Un meilleur alignement des trois objectifs sur le libellé de l'OMD;
 - e) Un examen plus approfondi de l'échéancier et des objectifs. À ce sujet, il a été convenu que les Objectifs devraient être orientés vers l'avenir, alors que les actions relevant du Cadre stratégique seraient alignées sur le Plan à moyen terme d'une durée de six ans. À cet égard, l'horizon temporaire des OMD, à savoir 2015, restait valable mais une perspective plus longue pouvait également être adoptée.